

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 13

Artikel: Petites annales de Belmont et Pully
Autor: Mennet, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commencement, parce que des mauvaises langues feront des rapports.

Elle souffrira blessure d'un animal, qui sera fort longue à guérir, et aura aussi quelque maladie extraordinaire. Dans ce temps, elle changera d'inclination, vivra paisiblement en son ménage : ils prospéreront dans leurs entreprises ; elle sera prudente et bien entendue dans son négoce.

Quant aux maladies, elle en aura quelques-unes, comme fièvre de vingt-quatre heures, et suite de couches, et aura une fluxion sur les yeux, qui l'incommodera beaucoup.

Elle ne sera pas trop indulgente pour ceux qui l'auront offensée, surtout pour ses enfants ; elle sera fort assoupie après le manger, et pourra tomber au feu, sera vertueuse et de bon conseil ; elle aimera la promenade et autres divertissements honnêtes, comme entendre la musique et hanter les belles compagnies. Dans ses infortunes, la planète dominante la menace à faire des pertes, comme argent ou papiers de conséquence. La mort d'un de ses enfants, péri par accident, la mettra dans une étrange affliction, elle aura peine à s'en consoler. De plus, son mari tombera dangereusement malade d'une pleurésie, mais il en reviendra. Ils auront de grandes successions de part et d'autre.

Elle est inclinée de survivre son mari et de vivre dans un âge fort avancé.

Sa dernière maladie sera de longue durée.

Le tout au vouloir de Dieu qui peut seul nous rendre heureux.

Pour copie conforme,
H.

Le jubilé du patron. — Il y a eu vingt-cinq ans, samedi dernier, que le comptable Niallin est l'employé de M. Crépinet, le grand négociant.

Ce dernier aurait oublié cette date si M. Niallin, espérant une gratification, ne lui avait pas dit :

— Monsieur Crépinet, permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de votre jubilé !

— Quel jubilé ?

— Oui, monsieur Crépinet, il y a aujourd'hui un quart de siècle que vous êtes mon patron.

— Eh bien, mon cher Niallin, pour vous marquer ma joie, je vous permets de quitter le bureau cet après-midi, à cinq heures, au lieu de six.

LA LESSIVE

Vieux conte genevois par M.-A. Mülhauser

Jours de lessive !... A ces mots mon visage pâlit ; mon sang vite de bas en haut Court et bondit comme au temps de l'orage : La lessive ! ouf !... la cour du roi Pétaud, Ville inondée ou livrée au pillage, Maison qui brûle ou mur sous le marteau, De la lessive, ah ! voilà bien l'image. Qui ne s'en sauve alors est un nigaud. Si bien le sens qu'à mon air seul je gage On sait le jour que l'on coule chez nous. Non, ce jour-là n'est pas un jour de fête ! Faut qu'on se taise et que l'on file doux, Sinon panosse ou benaitron¹ en tête ; Puis les pati, patou, pati, pata !... Fait-on merci dans ces jours de lessive ? Dites un mot, un mot pour voir ; voilà Qu'on vous en dit et tant, qu'il arrive Que vous sentez l'oreille bourdonner. Un sot attrape enfin des étincelles Quand il s'amuse à toujours fourgonner. La fois dernière en ai eu des nouvelles.

J'avais un rhume et j'étais enrouché....²

¹ Sorte de panier pour porter le pain au four.

² Enroué.

Petites annales de Belmont et Pully.

Inscriptions en tête d'un registre de Pully, communiquées par M. Alfred Milliod.

En 1676, l'on refait une muraille au cimetière de Belmont, qui n'était aucunement fermé.

En 1677, l'on a acheté les bibles qui sont sur les chaires des temples de Pully et Belmont.

En 1681, l'on a refait le temple de Belmont, un nouveau plancher sur le lambris et une chaire.

Le 16^e février 1685, j'ai promis 8 florins de louage du grenier d'honneur Susanne Mœnnoz, veuve de feu l'officier Louis Domenjoz, au nom de la Chambre des pauvres, pour y loger la vieille veuve Pernette Chappuis et l'impotent et malade J. Jacques Borjod.

En mille six cent huitante-et-un, le magnifique, puissant et très honoré seigneur bailli de Lausanne, Samuel Bondely, étant allé pour rendre ses comptes à Berne, environ la feste de Pasques, a obtenu de LL. EE., nos souverains seigneurs, 300 florins, qu'il m'a livrés pour la réparation du temple de Belmont et qui ont été appliqués à faire un plancher neuf sur le lambris du temple, à faire une chaire neuve, à recouvrir et à mousser (?) le toit, à refaire les murailles fort gastées et à reblanchir ; et pour se ressouvenir de cette grâce, l'on a fait peindre les armes du noble, généreux et puissant seigneur trésorier du Pays Roman, Abraham Tiller, et du dit seigneur bailli. Ainsi est. —

A. MENNET, pasteur.

Lo crouño vin.

Fa bin bon bäre on verro dè bon vin quand on a bin sâi, et n'è pas défendu ni dein la Biblia, ni pè le vegnolan. Mâ faut que sâi dau bon et na pas dau penatset que sè faut tenf à la tråbllia et serrà lè deint por le fère dècheindre. Lè carbaté d'ora veindant quasu ti de la bouna marchandi, Dieu sâi bënî ! et principalement elliau que l'ant on cabaret iò vignant lè précaut et lè gros cà lâi sâi cougnassant et vo pouâide pas lau fère bäre dau Grávaux po dau Tsenau.

Mâ lâi a dâi carbaté que l'ant dau bon vin et dau crouño : dau bon po lè z'on et dau crouño que l'è lo mîmo prix po lè z'autro. Eh bin ! elliau carbaté quie, foudrà lè z'ètèdre que bas su la rita avoué on eimbochau ão mor et pu lau z'eingosalâ à tsacon duve de lau botoille de fa-brequâ per dzo : fraîmo que sârânt hydropique dévant lo tsautain. Sarâi-te pas bin fé, dite-vâi !

Dire papet m'eût été difficile.

Près de la plaque, et chaudement couché,

Je restais coi. sans parler, immobile....

J'ai lu (c'était, je crois, dans Cicéron)

Qu'au triste gîte où ne sont pas des femmes

Le malade est sans consolation,

Tant on leur croit de charitables âmes.

Soit, d'accord ; mais ne comptez pas dessus

Un seul moment tant qu'on fait la lessive.

Oh ! pour alors vos plaints sont entendus,

Ma fine, autant que du Seujet à Rive¹.

Mais ce n'est tout que d'être délaissé ;

L'on vous taquine, on rauffe², l'on murmure :³

J'entends parler d'un vieux pot cabossé,

Qui nous empêche et défend qu'on se tourne ;

Ce pot, c'est moi. Par après et plus tard,

Oh ! c'est plus clair, c'est bien moi qu'on condamne :

— Comment, point d'eau, Fanchon, au coquemar ?

— Monsieur la prend toute pour sa tisane.

— Cette toupine, hein ! comment la laver

Sans de l'eau chaude ? Et cette couane épaisse

A cette porte ? Hein ! comment l'enlever

Sans de l'eau chaude ? Et ces trois doigts de graisse

Au placard ? Hein les ferez-vous partir

Sans de l'eau chaude ? — Eh bien ? est-ce ma faute ?

Je ne dis mot crainte de repentir :

¹ Quartiers de Genève aux deux extrémités de la ville.

² Grogner.

³ Murmurer.

Assebin qu'au-te falta d'ingueueuzâ lè dzein et de lau fère payé de la marchandi que l'è la maiti d'igüe et l'autra maiti de supro.

Quand l'allève à Lozena, la Suzon dâi Mèbre s'arretève adî à onna pinta que sè trovève à maiti tsemin de la vela. M'è pas que lâi bèves-sâi dau bon vin, mâ l'avâi sâi et vo sède :

Quand on a sâ

Tot è mâ.

Cllia Suzon età dza vilhie, on bocon cretolâie et tant foumâie pè lo sélâo que l'arâi quasu età primâie dein lè concou dau vilhie teimps, iò failâi dâi race nare et foumâie. Ti lè coup que s'arretève à clli cabaret on lâi enfelève dau crouño penatset que l'avâi età quauque teimp dein on bossaton de bon novî po lâi baillî on bocon lo goût.

On coup, vaicé que lâi avâi quie assebin dou biau monsu de la vela avoué de clliau tsapî quemet on met po lè z'einterrâ, dâi *du*, vo sède prâo. — Ie bèveissant avoué lo carbaté que sè met adan à volîâi rebriqué la vilhe Suzon è sa lotta.

— L'è la Suzon ! que lâi fâ. Vo z'ite adî tota dzouvena !

— L'è veré, que dit ion dâi monsu, vo z'ite fraïtse et rodze quemet onna catetiumène que va coumenfî ! S'èbabia du iò cein pâo veni ?

— Vâo itre l'igüe dâi Mèbre que la maintint dinse, so desâi lo marchand de piquetta.

— L'igüe dâi Mèbre ! so repond la Suzon ein bèveisseint son verro de brèvon qu'on lâi avâi apportâ, l'è bin bouna se on vâo, mâ tot parâi pas atant que clliaz'ique qu'on bâi dein clli cabaret, cà lâi a omète adî onna gottetta dè vin permi !

Vo djâro que lo pllie motset n'a pas èta la Suzon.

MARC A LOUIS.

Pourquoi l'homme fut créé.

PATOIS DES ENVIRONS DE GENÈVE

Le bon Dieu créa les bèques, les vasses, lou meutons, les tièvres, lou cayons et les polailles, et i leu bailla à to à mezi. I créa asseben les peuzes, les pounèzes et lou pius, ma il ublia de leu bailla à mezi. Celé pourses bèques criâvont la fan qu'man des aigles, et le bon Dieu leu deit : « Ze vos ai oubliâ, pourô bèques, z'en sai ben fashia ; ma ze vai vo faire quaquaran de bon, que vo fera pliaisi : 'na vrai golliardi » (gourmandise). I preit on bocon de dio et il en fait on homme.

(HORNUNG. — *La création du monde.*)

Mais ma moitié, ma chère et douce cote

Connait ses droits, craint peu de me narguer :

— L'on devrait bien, dit-elle à son pauvre hôte,

Ne pas se plaire à tant se pottinguer !

Allons, Fanchon, prenez chez la Pernette

De son lissu ; nous nous en servirons

Pour récurer les tablards, la couchette,

La pétrissoire et puis tous ces copons.

N'oubliez pas de laver la dépense,

La pierre à l'eau ; quant au garde-manger

Portez-l' en bas, il sent si fort le rance

Qu'il faudrait bien tout à fait le plonger

Dans l'eau bouillante. Otez-moi ces ordures

A la servante, et puis n'oubliez pas

De bien rincer la seille aux balayures,

Allons, bouger ; sortons donc d'embaras ;

Eh bien ! quoi donc ?... qu'est-ce encore qui cloche ?

Il faut ma tête ici pour en finir !

Et bras d'autrui, Dame mouche du coche,

Dis-je à part moi sans laisser mot sortir.

Force travail de Fanchod, de Pernette,

Et d'une autre aide en grolle et court jupon,

Rend à la fin la grande œuvre parfaite,

Et tout revient et rentre à la maison.

Mais que de peine et quelle chigougnée !¹

Combien de greube² et d'herbe à récurer !

¹ Fatigue.

² Terre sèche pour nettoyer les ustensiles.